



Sainte-Julienne sur pause jusqu'au 4 mai prochain

Sainte-Julienne, lundi 6 avril 2020 – Comme vous le savez probablement, le gouvernement provincial a annoncé hier, lors de son point de presse quotidien, que les commerces et les entreprises non essentiels resteront fermés jusqu'au 4 mai prochain afin de diminuer les risques de propagation de la COVID-19. Par conséquent, seulement les services essentiels demeureront ouverts. Avec sa campagne publicitaire d'achat local « À Sainte-Julienne, on se lave les mains et on se serre les coudes » le Québec emboîte le pas avec une nouvelle plateforme *Le panier bleu*, un répertoire qui regroupe l'ensemble des commerces et entreprises du Québec. L'objectif de ce nouvel outil est d'inciter les consommateurs à identifier facilement ce qui se fait au Québec et par le fait même d'inciter la population à consommer locale. Les entreprises juliennoises qui offrent un service de livraison ou des achats en ligne peuvent s'inscrire gratuitement au www.lepanierbleu.ca

En prolongeant le délai de la pause, la direction de la santé publique a été claire, il faut absolument respecter les consignes de distanciation sociale et éviter les sorties non essentielles au strict minimum. Avec le beau temps qui arrive, il est important de respecter les consignes et de rester chez soi. Les citoyens peuvent prendre des marches santé, mais tous les parcs et espaces verts du territoire de Sainte-Julienne sont fermés. Les déplacements en voiture, soit pour aller à la pharmacie ou pour le ravitaillement des denrées, doivent dans la mesure du possible se faire dans votre municipalité ou dans les villes/municipalités limitrophes, par exemple : Saint-Lin-Laurentides Saint-Esprit ou Rawdon. La région nord de Lanaudière étant moins touchée par son nombre de cas, il est essentiel de ne pas baisser la garde et de respecter les consignes. À cet effet, des points de contrôle policier sont en place afin de contrôler les déplacements.

Soyons à l'écoute de nos aînés

Cette période est difficile pour plusieurs personnes, en particulier pour les gens de 70 ans et plus qui vivent seuls ou dans un CHSLD. Le maire de Sainte-Julienne demande à sa communauté de prendre quelques minutes de leur temps pour téléphoner à leurs parents ou leurs arrières grands-parents afin de s'assurer qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin. C'est un geste d'amour et de solidarité qui en plus de les rassurer, les apaiseront en cette période de confinement.

Merci à nos anges gardiens

M. Jean-Pierre Charron, maire de Sainte-Julienne, a tenu, lors de l'enregistrement de sa capsule du maire, à remercier les travailleurs de la santé, ceux et celles que nous appelons maintenant nos anges gardiens. « Merci pour votre dévouement et votre bienveillance. Merci également aux travailleurs qui œuvrent au sein des marchés d'alimentation, des pharmacies... enfin, tous ceux et celles qui doivent servir la population en ces temps de crise sanitaire ». Enfin, il remercie également les bénévoles qui assurent la

préparation des paniers alimentaires, et ce, à chaque semaine. « Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le bureau du député de Montcalm, M. Luc Thériault, octroi un montant de 500 \$ à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Julienne qui assure l'aide alimentaire aux familles dans le besoin des municipalités de Saint-Esprit, Saint-Alexis et Sainte-Julienne » a conclu le maire Jean-Pierre Charron.

Les trois recommandations d'usage restent le mot d'ordre de la santé publique et s'appliquent également à toute la communauté juliennaise.

- 1) Ne sortez que si c'est nécessaire;
- 2) Si vous sortez, respectez la distanciation sociale de 2 mètres;
- 3) Lavez-vous les mains à l'eau chaude avec du savon pendant au moins 20 secondes.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com